
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 3 novembre 2014 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

ABSENCE :

Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Marc Morin, directeur d'arrondissement
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA14 20 0573

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.06.1 Condoléances- décès de M. Taillefer
- 10.06.2 Félicitations – 100^e anniversaire
- 10.06.3 Félicitations – élections scolaires
- 10.06.4 Félicitations – élections scolaires
- 10.06.5 Félicitations – M. D'Onofrio
- 10.06.6 Félicitations – prix émérite du patrimoine
- 40.29 Familigarde

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA14 20 0574**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Michel Baron	PPCMOI – rue Centrale	
M. Michel Durand	Haies Aménagement urbain	
M. Francesco Moreno	Projet Bois-des-Caryers	
Mme Lise Rouleau	Enlèvement des déchets et recyclage Bacs brisés Endroits de récupération	Travaux publics Affaires publiques
M. Joseph Pugliese	Légion royale canadienne Budget – activités et événements Soirée des bénévoles	Culture, Loisirs, Sports et Développement social

La période de 30 minutes étant écoulée, la période de questions reprendra à la fin de la séance.

10.03

CA14 20 0575**Condoléances - décès de M. Claude Delage**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Claude Delage, employé retraité de l'Arrondissement de LaSalle, survenu le 15 octobre 2014.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA14 20 0576**Condoléances - décès de M. Gaston Bélanger**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Gaston Bélanger survenu le 2 octobre 2014.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA14 20 0577

Condoléances - décès de Mme Lucia Donato Lipari

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Lucia Donato Lipari survenu le 22 octobre 2014.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA14 20 0578

Condoléances - décès de M. Gilles Taillefer

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Gilles Taillefer, employé retraité de l'arrondissement de LaSalle. M. Taillefer occupait un poste de chef d'équipe électricien à la Direction des travaux publics.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06.1

CA14 20 0579**Félicitations à Mme Rita Naguy - 100e anniversaire de naissance**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Rita Naguy, qui célébrera son centième anniversaire de naissance le 29 novembre 2014.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Adoptée à l'unanimité.

10.06.2

CA14 20 0580**Félicitations - élections à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**

Il est proposé par la conseillère Monique Vallée

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Mme Diane Lamarche-Venne à l'occasion de son réélection à titre de présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ainsi qu'à Mmes Joanne Bonnici et Sarita Benchimol qui ont été réélues commissaires dans les quartiers 11 et 10 ainsi qu'à Mme Stefana Lamasanu qui été élue commissaire dans le quartier 12.

Adoptée à l'unanimité.

10.06.3

CA14 20 0581**Félicitations - élections à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Mme Suanne Stein Day à l'occasion de sa réélection à titre de présidente de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, à M. Frank di Bello qui a été réélu commissaire dans le quartier 2 ainsi qu'à Mme Mary Ann Davis qui a été élue commissaire dans le quartier 1.

Adoptée à l'unanimité.

10.06.4

CA14 20 0582

Félicitations à M. Alberto D'Onofrio - court métrage sélectionné pour le festival New Filmmakers of New York

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à monsieur Alberto D'Onofrio, étudiant de quatrième année en Communications à l'Université Concordia, pour son court métrage intitulé « Takes Two to Hustle » qui a été sélectionné et présenté dans le cadre du festival New Filmmakers of New York.

Adoptée à l'unanimité.

10.06.5

CA14 20 0583

Félicitations à Mme Bazinet et M. Perreault - prix émérite de l'Opération patrimoine architectural de Montréal 2014

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Mme Joanne Bazinet et M. Michel Perreault qui ont obtenu un prix émérite dans le cadre de l'Opération patrimoine architectural de Montréal 2014 pour leur résidence au 325, rue Behrens à l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.06.6

CA14 20 0584

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 6 octobre 2014

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA14 20 0585**Approbation du compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 8 octobre 2014**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1142363141

CA14 20 0586**Changement de zonage - 8591-8593-8595 rue Centrale**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande de changement de zonage pour le bâtiment situé au 8591-8593-8595, rue Centrale et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1142365053

CA14 20 0587**Demande de maintien enveloppe budgétaire - CLD LaSalle**

Attendu que la Corporation de développement économique de LaSalle Inc. a été constituée en 1984 à l'initiative de la Ville de LaSalle, avec un mandat de commissariat industriel, que Développement économique LaSalle est toujours l'organisme mandaté par le conseil d'arrondissement de LaSalle pour assurer le mandat de commissariat au développement économique et qu'une contribution annuelle lui est versée pour ce faire;

Attendu que depuis 2004, Développement économique LaSalle est également mandataire CLD, que ce mandat CLD lui est confié par le conseil d'agglomération de Montréal à la suite d'une recommandation du conseil d'arrondissement de LaSalle, et que les administrateurs de la Corporation sont nommés par le conseil d'agglomération de Montréal sur recommandation du conseil d'arrondissement;

Attendu que dans le cadre du mandat CLD qui lui est confié, Développement économique LaSalle :

- Offre un guichet multiservices en matière d'entrepreneuriat;
- Développe l'entrepreneuriat local, incluant l'économie sociale;
- Gère les fonds d'investissement et les programmes de subvention;
- Agit en tant qu'organisme consultatif pour le Centre local d'emploi;
- Et élabore un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) sur une base triennale.

Attendu que depuis que le mandat CLD a été confié à Développement économique LaSalle, cet organisme a de nombreuses réalisations à son actif, dont :

- Avoir soutenu le Théâtre Desjardins à deux reprises (45 000 \$ du programme Économie sociale et 40 000 \$ du fonds Initiatives locales), ce qui a contribué à relancer la principale salle de spectacle de LaSalle, à affirmer son rayonnement régional et à lui permettre de renouer avec la rentabilité;
- Avoir soutenu la revitalisation urbaine intégrée (RUI) du secteur Airlie-Bayne, en octroyant 40 000 \$ du programme Initiatives locales à la Table de développement social de LaSalle pour l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'intervention, ce qui a contribué à lancer cette RUI sur des bases solides, une RUI qui depuis a atteint l'autofinancement et est perçue comme l'une des plus performantes de l'île de Montréal;
- Avoir développé, en collaboration étroite avec l'arrondissement, un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALEE) qui est cité en exemple par les autres CLD et qui a constitué un coffre à outil pour soutenir les efforts des élus de LaSalle pour assurer le développement économique de leur arrondissement;
- Avoir mis sur pied en 2009 le programme de subvention Soutien aux entreprises innovantes, pour soutenir les entreprises émergentes et établies ayant un potentiel de croissance élevé, qui a distribué depuis sa création 180 000 \$ à 17 entreprises, qui ont généré ensuite 1 700 000 \$ d'investissements;
- Avoir mis sur pied à l'automne 2009, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal et Emploi-Québec, l'InnoClub LaSalle (devenu l'InnoClub Montréal en 2013), qui vise à améliorer la stratégie d'affaires d'entreprises issues du secteur manufacturier ou des technologies de l'information pour les rendre plus compétitives, une démarche dont 27 dirigeants et 18 entreprises ont déjà profité;
- Avoir collaboré avec l'école secondaire Cavelier-De LaSalle au premier Rendez-vous de l'entrepreneuriat local du parcours scolaire à LaSalle en mai dernier, un concept unique et innovateur qui a permis de mobiliser les acteurs locaux en entrepreneuriat de tout le parcours scolaire laSallois : écoles publiques et privées, francophones et anglophones, de tous les secteurs (jeunes, adultes, professionnels et collégiaux).

Attendu que, depuis la fusion avec la Corporation de développement économique de LaSalle en 2004, donc depuis 10 ans, le CLD a :

- Accompagné 1 549 projets
- Accordé pour 807 700 \$ en subventions
- Accordé pour 705 000 \$ en prêts
- Et généré 11 612 000 \$ d'investissements découlant de son financement, soit 8 \$ d'investissement générés pour chaque dollar investi.

Attendu que Développement économique LaSalle, mandats CLD et commissariat confondus, a :

- Généré 100 878 000 \$ d'investissements découlant du soutien technique (accompagnement à l'expansion, localisation, etc.)
- Et généré ou maintenu 2 569 emplois à LaSalle.

Attendu que le conseil d'arrondissement de LaSalle juge que ces résultats probants et ces nombreuses réalisations sont directement liés à la présence d'un mandataire CLD sur le territoire lasallois;

Attendu que le conseil d'arrondissement de LaSalle considère les CLD ou mandataires CLD comme des intervenants essentiels et structurants des communautés du Québec, et qu'à LaSalle, les réalisations du CLD ont certainement contribué au maintien du niveau d'emploi, au démarrage d'entreprises et à l'émergence d'une économie sociale;

Attendu que le gouvernement du Québec a déjà réduit de 10 % le financement des 120 CLD du Québec au début de 2014;

Attendu que le gouvernement du Québec, dans sa démarche pour atteindre le déficit zéro, pourrait couper de moitié le financement des centres locaux de développement du Québec;

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement de LaSalle demande au gouvernement du Québec, à l'agglomération et à la Ville de Montréal de maintenir l'enveloppe budgétaire qui permet à Développement économique LaSalle de remplir son mandat de CLD aussi efficacement depuis dix ans.

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1142365054

CA14 20 0588

Contrat à Les Services EXP Inc. - services professionnels d'architecture du paysage

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 149 480,38 \$, taxes incluses, pour des services professionnels d'architecture du paysage nécessaires à la préparation des plans et devis, des documents d'appels d'offres et de surveillance pour la réfection de divers parcs dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les Services EXP Inc., le contrat S.P.14-1570.1 à cette fin (soumission 344102), au prix de sa soumission, soit au prix total de 149 480,38 \$ conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1146152035

CA14 20 0589

Dépense additionnelle pour la fourniture du carburant Diesel clair

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 35 000 \$ taxes incluses à TransMontaigne Marketing Canada inc./Les pétroles Parkland pour la fourniture du carburant Diesel clair pour l'année 2014,

selon l'entente de Montréal n° 817333, majorant ainsi le montant initial de 298 820,03 \$ à 333 820,03 \$ taxes incluses,

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1140269006

CA14 20 0590

Dépenses additionnelles pour la fourniture de carburant Diesel coloré et d'essence régulière

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 19 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de carburant Diesel coloré et de 112 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'essence régulière, à Énergie Valéro Inc. pour l'année 2014, selon l'entente de Montréal n° 698459, majorant ainsi le montant initial de 272 295,69 \$ à 403 295,69 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1140269007

CA14 20 0591

Addenda à la convention avec Héritage Laurentien - entretien écologique du parc des Rapides

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accepter le présent addenda modifiant la contribution financière de la Convention conclue le 14 avril 2014 entre l'Arrondissement de LaSalle et Héritage Laurentien pour l'entretien écologique du parc des Rapides.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cet addenda.

D'autoriser une dépense additionnelle non récurrente n'excédant pas 6 960 \$ pour compléter les travaux horticoles de fin de saison en prévision de la préparation de la protection hivernale des végétaux des jetées Est et Ouest.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1140569023

CA14 20 0592**Contribution financière à L'Avant-Scène de LaSalle - politique de soutien dans le domaine des arts**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 800 \$, taxes incluses, à L'Avant-Scène de LaSalle conformément à la Politique de soutien dans le domaine des arts, programme #3, soutien à la création et production artistique, pour la réalisation et la fabrication de décors et accessoires de la production de la pièce "Toc Toc" qui sera présentée au Théâtre du Grand Sault les 15, 16, 20, 21, 22 et 23 novembre 2014.

D'accorder une contribution financière de 300 \$, taxes incluses, à ce même organisme pour la réalisation du programme souvenir et de l'affichette de ladite pièce. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1146818019

CA14 20 0593**Contribution financière à Montreal Carribean social Organization - bottin anniversaire**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à Montreal Carribean social Organization pour la réalisation du bottin anniversaire de l'organisme. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1146818025

CA14 20 0594**Contribution financière et permis de boissons - organisation du Tournoi de hockey LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser les organisateurs du Tournoi de hockey LaSalle à percevoir des droits d'entrée à l'aréna Jacques-Lemaire pour la durée du tournoi qui se tiendra du 5 au 18 janvier 2015 :

Adultes (18 ans et plus)	6,00 \$
Aîné(e)s (65 ans et plus) et jeunes (15 à 17 ans)	4,00 \$
Enfants (14 ans et moins)	Gratuit
Passe individuelle	15,00 \$

De permettre à l'organisation du tournoi de se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques au 2^e étage de l'aréna Jacques-Lemaire, pour la période du 5 au 18 janvier 2015, moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne sera servie ou vendue à des personnes mineures.

D'accorder une contribution financière de 300 \$, incluant toutes les taxes si applicables, pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1146818020

CA14 20 0595

Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter la version actualisée de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

De décréter sa mise en application au 1^{er} janvier 2015 et permettre un délai de transition d'une durée maximale d'un an afin que les organismes puissent s'y conformer.

D'abroger toutes les versions précédentes des politiques intégrées dans le nouveau document.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1146818026

CA14 20 0596

Projet SÉRAM - implantation de nouveaux équipements de radio communication

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adhérer au projet SÉRAM (système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal) dans le cadre de l'implantation de nouveaux équipements de radio communication et accepter l'offre de service de support 1er niveau du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) pour l'entretien des équipements, au montant de 98 054 \$ pour une période de 10 ans.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1143413072

CA14 20 0597

Maison des Jeunes de LaSalle - don d'équipement informatiques désuets

Avant le début des délibérations, monsieur le conseiller Serge Declos déclare qu'il n'a aucun intérêt pécuniaire personnel dans ce dossier, mais pour fins de transparence il s'abstiendra de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'aliéner, à titre gratuit, 10 écrans ou équipements informatiques désuets dans le cadre de l'entente avec l'organisme Maison des Jeunes de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1146818023

CA14 20 0598

Légion Royale Canadienne - activités du jour du Souvenir

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à la Légion royale canadienne, section 212, de tenir une parade sur la rue Bouvier entre les rues Shevchenko et Curé-de-Rossi le dimanche 9 novembre 2014 entre 14 h et 16 h dans le cadre des activités soulignant le jour du Souvenir.

De permettre la fermeture de la rue Bouvier entre les rues Shevchenko et Curé-de-Rossi de 14 h à 16 h pour permettre la tenue de cet événement.

D'autoriser l'achat d'une couronne commémorative qui sera déposée par la mairesse d'arrondissement au pied du monument commémorant la participation des combattants canadiens au nom de l'Arrondissement de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1146818021

CA14 20 0599

Association de hockey Les Couguars de LaSalle - autorisation de percevoir droits d'entrée

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De permettre à l'Association de hockey Les Couguars de LaSalle de percevoir des droits d'entrée pour la partie Midget AAA du dimanche 26 octobre 2014 entre les Grenadiers de Châteauguay et le Blizzard du Séminaire.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1146818024

CA14 20 0600

Approbation des bons de commande - virements budgétaires et factures non associées

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 23 septembre au 21 octobre 2014, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1143035017

CA14 20 0601

Avis de motion - amendement au règlement LAS-0007 établissant les tarifs

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs.

40.01 1142365049

CA14 20 0602

Avis de motion - règlement imposant une taxe relative aux services (exercice financier 2015)

Avis de motion est donné par madame la mairesse Manon Barbe de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement imposant une taxe relative aux services (exercice financier 2015).

40.02 1143035016

CA14 20 0603**Adoption P.P.C.M.O.I. - habitations multifamiliales aux 8869 à 8885 rue Centrale**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de résolution le 6 octobre 2014 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 16 octobre 2014;

Attendu que des demandes de participation à un référendum portant sur le second projet de résolution CA14 20 0550 ont été reçues de la zone concernée H05-02 et des zones contigües H05-05, H05-07, H05-33, H05-32 et H05-38;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (LAS-0041), la résolution visant à autoriser, l'occupation de l'immeuble situé au 8869 à 8885, rue Centrale, à des fins d'habitation multifamiliale "h4" pour y aménager 8 logements et ce, malgré les articles 3.5, 5.3, 6.1.1, 6.1.5.3.1.1, 7.12, 7.55 et 7.75 du règlement de zonage numéro 2098, de le soumettre aux personnes habiles à voter sur ce projet suivant la procédure d'enregistrement prévue par la loi et qu'après approbation par les susdites personnes qu'il soit transmis à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité (PP-09).

De publier les avis publics requis par la loi pour la tenue d'un registre.

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION

2. La présente résolution s'applique au bâtiment portant les numéros civiques 8869 à 8885, rue Centrale.

SECTION II – AUTORISATION

3. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au local visé à l'article 2, l'occupation du bâtiment à des fins d'habitation multifamiliale « h4 » pour y aménager huit (8) logements est autorisé aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5, 5.3, 6.1.1, 6.1.5.3.1.1, 7.12, 7.55 et 7.75 du règlement de zonage numéro 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions du règlement relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

SECTION III – USAGE

4. Outre les usages déjà prescrits à la réglementation, le territoire peut être aussi occupé par de l'habitation huit (8) logements.

SECTION IV – IMPLANTATION, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

5. L'implantation du bâtiment et des cases de stationnement identifiée au plan joint en annexe « A » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ce plan préparé par monsieur Jason Wong, architecte et estampillé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.

6. L'architecture du bâtiment identifié aux plans joints en annexe « B » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ces plans préparés par monsieur Jason Wong, architecte et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.
7. L'aménagement paysager identifié au plan joint à l'annexe « C » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ce plan préparé par Opaysage, architectes paysagistes et estampillé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.

SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION

8. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débiter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES

9. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution, commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 10.
10. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :
 - a) s'il s'agit d'une personne physique :
 - pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$.
 - b) s'il s'agit d'une personne morale :
 - pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$.

SECTION VII – ENTRÉE EN VIGUEUR

11. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE « A »

Plan d'implantation préparé par monsieur Jason Wong, architecte, numéroté A-100 et estampillé le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « B »

Plan des élévations et perspective préparés par monsieur Jason Wong, architecte, numérotés A-103 et estampillés le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « C »

Plan d'aménagement paysager préparé par Opaysage, architectes paysagistes, numéroté 01/01 et estampillé le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1142363120

CA14 20 0604**P.I.I.A. - remplacement du revêtement du bâtiment situé au 2223 à 2229 avenue Dollard**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10497), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 2223 à 2229, avenue Dollard.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1142363142

CA14 20 0605**P.I.I.A. - remplacement du revêtement du bâtiment situé au 9412 rue Clément**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10694), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 9412, rue Clément.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1142363155

CA14 20 0606**P.I.I.A. - remplacement du revêtement du bâtiment situé au 705 40e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10651), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 705, 40e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1142363158

CA14 20 0607

P.I.I.A. - aménagement d'un logis sous-sol au 9346 rue de Brome

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10344), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'un logis sous-sol au 9346, rue de Brome.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la fenêtre de la chambre soit agrandie pour avoir une superficie minimale de 0,85 mètre carré.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1142363144

CA14 20 0608

P.I.I.A. - remplacement de l'escalier aux 154-156 - 1ère Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10653), les documents soumis en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement de l'escalier du bâtiment situé aux 154 et 156, 1ère Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1142363146

CA14 20 0609

P.I.I.A. - remplacement des escaliers aux 355-357 - 8e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10663), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098 sur les P.I.I.A. pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des escaliers aux 355 et 357, 8e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1142363148

CA14 20 0610**P.I.I.A. - remplacement des balcons et de l'escalier au 408 à 412 7e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10642), les documents soumis en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des balcons et de l'escalier du bâtiment situé au 408 à 412, 7e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1142363145

CA14 20 0611**P.I.I.A. - remplacement des balcons et de l'escalier aux 186 et 188 5e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10519), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098 sur les P.I.I.A. pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des balcons et de l'escalier aux 186 et 188, 5e Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que les garde-corps soient de couleur noire;
2. Que l'escalier menant au rez-de-chaussée n'empiète pas sur le domaine public.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1142363149

CA14 20 0612**P.I.I.A. - modifications au bâtiment situé au 2500 boul. Angrignon**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10652), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre des modifications au bâtiment situé au 2500, boul. Angrignon.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1142363147

CA14 20 0613

P.I.I.A. - affichage avec conditions au 6811 boul. Newman

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22165), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 6811, boul. Newman.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que les parties de façades du bâtiment où sont apposées les enseignes ne soient pas peintes de couleur verte.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1142363150

CA14 20 0614

P.I.I.A. - affichage au 2101 avenue Dollard

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22141), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 2101, avenue Dollard.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1142363143

CA14 20 0615

P.I.I.A. - affichage au 7101 boul. Newman

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22113), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 7101, boul. Newman.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que les enseignes supplémentaires servant à énoncer le type de produit soient enlevées.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1142363151

CA14 20 0616**P.I.I.A. - aménagement stationnement accessoire au 2519 avenue Dollard**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22133), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'un terrain de stationnement accessoire aux activités du bâtiment situé au 2519, avenue Dollard.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que des îlots de verdure d'une superficie minimale de 15 mètres carrés soient plantés de fleurs, d'arbustes et d'au moins un (1) arbre et répartis uniformément sur toute l'aire de stationnement;
2. L'aménagement devra comprendre un (1) îlot pour chaque vingt (20) cases de stationnement ou une superficie minimale en espace vert d'au moins cinq pourcent (5%) de la superficie du stationnement.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1142363156

CA14 20 0617**P.I.I.A. - modification du bâtiment situé au 7777 boul. Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10690), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la modification du bâtiment situé au 7777, boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1142363157

CA14 20 0618**P.I.I.A. - bâtiment multifamilial sur la rue du Bois-des-Caryers**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10659), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" sur le lot numéro 4 605 581 (rue du Bois-des-Caryers).

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1142363137

CA14 20 0619

P.I.I.A. - décision reportée pour le 1771 boulevard Angrignon

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De reporter la décision du conseil sur les modifications demandées pour le bâtiment situé au 1771, boul. Angrignon et demander à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de déposer un rapport au conseil compte tenu de la recommandation négative du comité consultatif d'urbanisme et compte tenu des représentations de l'organisme gestionnaire auprès de l'Arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1142363152

CA14 20 0620

Ajout zone de 30 km/h - 90e Avenue entre l'avenue Angus et la rue Red Cross

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que la vitesse affichée sur la 90^e Avenue entre l'avenue Angus et la rue Red Cross soit changée de 40 km/h à 30 km/h au maximum et ce, en tout temps.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1146152019

CA14 20 0621

Remplacement feux de circulation - boul. LaSalle à l'angle de l'avenue Lacharité

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que les feux de circulation existants sur le boul. LaSalle à l'angle de l'avenue Lacharité soient remplacés par des arrêts obligatoires sur toutes les approches de l'intersection soit :

- Un arrêt obligatoire en direction « est » sur le boul. LaSalle à l'intersection de l'avenue Lacharité;
- Un arrêt obligatoire en direction « ouest » sur le boul. LaSalle à l'intersection de l'avenue Lacharité;
- Un arrêt obligatoire en direction « sud » sur l'avenue Lacharité à l'intersection du boul. LaSalle.

Ce remplacement de feux de circulation devra être effectué selon les étapes prévues aux normes de signalisation routière au Québec.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1146152032

CA14 20 0622

Agrandissement de la zone de débarcadère - Petit-Collège sur la rue Laplante

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que la zone de débarcadère pour les autobus scolaires soit agrandie d'environ 25 mètres sur la rue Laplante à l'angle de la rue Jean-Milot sur le côté sud-ouest de l'intersection.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1146152033

CA14 20 0623

Modification du stationnement - boul. LaSalle entre la 3e Avenue et les limites de Verdun

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que le stationnement sur le boulevard LaSalle du côté sud entre la 3^e Avenue et les limites de l'arrondissement de Verdun soit modifié de stationnement interdit en tout temps par ce qui suit :

- Que le stationnement soit interdit les mardis entre le 16 avril et le 15 novembre de 8 h à 12 h ;
- Que le stationnement soit interdit les mardis, jeudis et samedis du 16 novembre au 15 avril de 19 h à 7 h, sauf avis contraire au 514 367-6555.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1146152034

CA14 20 0624

Compensation monétaire pour fins de parcs - bâtiment multifamilial sur la rue du Bois-des-Caryers

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 84 221,09 \$ pour la demande de permis DC-10659 visant la construction d'un bâtiment de type multifamilial sur la rue Bois-des-Caryers (lot 4 605 581 et partie du lot commun 4 605 583).

Adoptée à l'unanimité.

40.24 1142363136

CA14 20 0625

Compensation monétaire pour fins de parcs - demande de permis DC-10498

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 14 703,10 \$ pour la demande de permis DC-10498 visant la construction d'un bâtiment de type "trifamilial" sur le lot numéros 5 573 557 (avenue Stirling), constituant un projet de redéveloppement selon les exigences du règlement numéro 10-018.

Adoptée à l'unanimité.

40.25 1142363138

CA14 20 0626**Compensation monétaire pour fins de parcs - demande de permis DC-10499**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 15 616,90 \$ pour la demande de permis DC-10499 visant la construction d'un bâtiment de type "trifamilial" sur le lot numéros 5 573 556 (angle avenue Stirling et rue Airlie), constituant un projet de redéveloppement selon les exigences du règlement numéro 10-018.

Adoptée à l'unanimité.

40.26 1142363139

CA14 20 0627**Occupation permanente du domaine public - escalier aux 116-118 2e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une occupation permanente du domaine public aux 116 et 118, 2e Avenue, afin de permettre l'empiétement d'un escalier en cour avant, sur une superficie de quatre virgule trois (4,3) mètres carrés, le tout tel que montré au plan daté du 23 septembre 2014 préparé par monsieur Michel Verville, a.g. et portant le numéro de minute 22476 (DA-22157).

Adoptée à l'unanimité.

40.27 1142363161

CA14 20 0628**Certificats d'occupation du domaine public - septembre 2014**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de septembre 2014, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
468185	Trottoir et rue	avenue du Trésor-Caché	18 septembre 2014
467327	Trottoir et rue	90e Avenue	16 septembre 2014

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
467180	Trottoir et rue	avenue Dollard	16 septembre 2014
460973	Trottoir et rue	avenue Lacharité	30 août au 1er septembre 2013
470737	Trottoir et rue	rue Hébert	29 septembre 2014
465424	Trottoir et rue	rue George	8 septembre 2014
463448	Trottoir et rue	rue Airlie	3 septembre 2014
463631	Trottoir et rue	rue Athole	2 septembre 2014
465994	Trottoir et rue	rue Hébert	9 au 12 septembre 2014
468745	Rue	rue Hébert	18 septembre 2014
469059	Trottoir et rue	rue Lapierre	23 septembre 2014
463784	Trottoir et rue	rue Dufresne	3 septembre 2014
469658	Rue	rue Simonne	24 septembre 2014
471128	Trottoir et rue	rue Pagé	30 septembre 2014
463410	Trottoir et rue	rue de Matane	2 septembre 2014
463746	Trottoir et rue	rue Comte	2 septembre 2014
464673	Trottoir et rue	rue Ghislaine	5 septembre 2014
467240	Trottoir et rue	43e Avenue	15 septembre 2014
469057	Trottoir et rue	avenue Bishop-Power	23 septembre 2014
469667	Trottoir et rue	rue Lefebvre	25 septembre 2014
467245	Trottoir et rue	5e Avenue	16 septembre 2014
464403	Trottoir et rue	rue Tittley	4 septembre 2014
464456	Trottoir et rue	rue Lapierre	4 septembre 2014
467281	Rue	avenue Lafleur	17 et 18 septembre 2014
465391	Rue	rue Hébert	19 au 24 août 2014
471672	Trottoir et rue	rue St-Patrick	23 septembre 2014
466887	Trottoir et rue	1ère Avenue	15 au 17 septembre 2014
473600	Terrain municipal	boul. Angrignon	1er au 30 septembre 2014
473606	Rue	boul. Angrignon	1er au 30 septembre 2014
465423	Rue	rue Churchill	2 septembre 2014
464760	Trottoir et rue	rue Centrale	8 septembre 2014
465572	Trottoir et rue	boul. Champlain	10 septembre 2014
470141	Rue	rue Gloria	30 septembre 2014
469660	Trottoir et rue	rue Marie-Claire	22 et 23 septembre 2014
462294	Trottoir et rue	6e Avenue	2 septembre 2014
466268	Trottoir	45e Avenue	10 et 11 septembre 2014
469875	Rue	rue Thierry	23 septembre 2014
470653	Trottoir et rue	rue Centrale	29 et 30 septembre 2014
469424	Rue	66e Avenue	15 et 16 septembre 2014
465575	Trottoir et rue	rue Charbonneau	12 septembre 2014
465577	Trottoir et rue	rue Charbonneau	10 septembre 2014

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
469058	Trottoir et rue	1ère Avenue	24 septembre 2014
466892	Rue	rue Thierry	10 au 12 septembre 2014
462295	Rue	7e Avenue	20 août au 1er septembre 2014
470623	Trottoir et rue	rue Lawrence	30 septembre 2014
466890	Trottoir et rue	rue Leclerc	14 septembre 2014
467821	Trottoir et rue	rue Armel	17 septembre 2014
465401	Trottoir et rue	rue Brown	9 septembre 2014
470631	Trottoir et rue	rue Mongeau	30 septembre 2014
470734	Trottoir et rue	rue Bouvier	29 septembre 2014
468074	Trottoir	rue Baxter	17 septembre 2014

Adoptée à l'unanimité.

40.28 1142363140

CA14 20 0629

Autorisation au BC du CPE Familigarde - occupation de locaux au presbytère de la paroisse St-Nazaire

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser le Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial du CPE Familigarde d'occuper temporairement, pour une période de 2 ans renouvelable au besoin, des locaux au presbytère de la paroisse St-Nazaire.

Adoptée à l'unanimité.

40.29 1142365055

CA14 20 0630

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction d'arrondissement de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1146806004

Dépôt de documents:

- lettre concernant le PPCMOI - rue Centrale

61.00

CA14 20 0631**Reprise de la période de questions**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Steven Laperrière	Déneigement/déchets Webdiffusion et sommaires décisionnels	
Mme Sonja Susnjar	Foyers au bois	Aménagement urbain
M. Simon Labelle	PIIA – 1771 boul. Angrignon	

70.00

CA14 20 0632**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 décembre 2014.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement